

Programmes des formations à destination des professionnels médico-sociaux et des entreprises

Accompagner la professionnalisation

Du référentiel d'atelier à la reconnaissance des compétences	page 1
A la découverte de l'entretien d'explicitation	page 2
La reconnaissance et l'application du droit à la compensation dans la démarche de V2AE ©	page 3
Créer ses livrets de savoir-faire professionnels	page 4
Utiliser les livrets de savoir-faire comme supports d'accompagnement à la professionnalisation	page 5
Accompagner les personnes en insertion vers l'emploi	page 6

Accompagner le quotidien

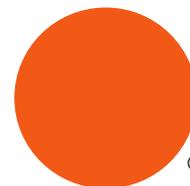
Adapter les activités aux besoins et au rythme des personnes en situation de handicap	page 7
La prévention de la maltraitance	page 8
Le vieillissement des personnes en situation de handicap	page 9
Manutener, l'art de la manutention des personnes dépendantes	page 10
La juste proximité dans la relation d'accompagnement	page 11
Accompagner les personnes en situation de handicap au recensement de leurs besoins	page 12
Accompagner au choix des outils numériques et des objets connectés	page 13

Pratiques professionnelles

La prévention des risques liés à l'activité physique	page 14
Les écrits professionnels dans le domaine médico-social	page 15
Le montage vidéo, créer ses tutoriels avec iMovie	page 16
Créer ses vidéos pédagogiques	page 17
Accompagner des personnes présentant des troubles psychologiques et psychiques	page 18
Adapter, aménager l'activité de travail des personnes en situation de handicap	page 19
L'évaluation des capacités fonctionnelles reliées au travail	page 20
Sensibilisation à l'accueil en école de conduite de personnes en situation de handicap (permis B)	page 21

Vivre et travailler ensemble

Se sensibiliser au handicap et à ses répercussions au quotidien	page 22
Accueillir les personnes en situation de handicap en entreprise ou en établissement recevant du public (ERP)	page 23
Rendre accessible les supports et les documents (format FALC)	page 24
Accompagner les parcours des travailleurs en situation de handicap en entreprise ordinaire	page 25



Appréhender la méthodologie propre à l'élaboration d'un référentiel d'atelier, base indispensable à l'approche des compétences professionnelles et à la démarche de Reconnaissance et de Validation des Acquis de l'Expérience (RVAE).

RÉF. AP1

Objectifs visés

- Appréhender les notions de base intervenant dans le processus d'observation et d'analyse de l'activité de travail.
- Appréhender la démarche propre à la construction d'un référentiel d'atelier.
- Mettre en oeuvre un référentiel dans le but d'identifier les savoir-faire et les compétences d'un travailleur en situation de handicap.

**Public concerné, prérequis**

Tout professionnel travaillant en IME, en IMPro, en ESAT, en EA et/ou ateliers d'apprentissage.

**Durée**

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel

**Date(s) et lieux de formation**

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.

**Intervenant(s)**

Responsable pédagogique.

Contenu

- Notions en activité humaine ;
- Le rôle et l'importance de l'environnement ;
- Indépendance et autonomie, savoir-faire et compétence, quelles différences ?
- Les mécanismes de l'apprentissage ;
- L'évolution de la notion de handicap au travers des modèles conceptuels ;
- L'observation et l'analyse de la situation de travail ;
- Les répercussions de la situation de handicap sur l'activité de travail et inversement.
- Pourquoi un référentiel d'atelier ?
- Les étapes préparatoires à la conception du référentiel d'atelier ;
- La liste des activités référencées et le référentiel des tâches ;
- La description de l'environnement et des postes de travail ;
- Les procédures d'exécution et le repérage des indicateurs de validation ;
- L'identification des risques associés ;
- Le suivi et l'évolutivité du référentiel d'atelier.
- La réalisation et la mise en oeuvre du livret de savoir-faire professionnel ;
- Le niveau d'activité et d'implication des ouvriers : différences et enjeux ;
- La RVAE, la V2AE.

Références BPP : La V2AE (© 2008 - Pôle Etudes et Formation), Loi 2002

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Utilisation de fiches modèles. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas. Elaboration d'un référentiel d'atelier.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Conduire un entretien qui vise une description aussi fine que possible d'une activité passée, réalisée par une personne en situation de pratique professionnelle ou engagée dans la réalisation d'une tâche.

RÉF. AP2

Objectifs visés

- Identifier les fondements théoriques et méthodologiques.
- Appréhender le cadre et le déroulement de l'entretien.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel du secteur médico-social.



Durée

1 journée (7H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Responsable pédagogique.

Contenu

- La définition de l'entretien d'explicitation ;
- Les étapes de la prise de conscience (Piaget) ;
- Les origines de l'entretien d'explicitation ;
- La formulation d'un contrat de communication ;
- La description orientée vers une action spécifique et concrète ;
- La position de parole incarnée.
- Avoir la bonne posture, la bonne écoute ;
- Canaliser sans être trop directif ;
- Initialiser, focaliser, élucider, réguler ;
- La validité des informations recueillies ;
- Les contextes de mise en oeuvre de l'entretien.

Références BPP : ANESM, Pierre Vermersch

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Mises en situation réflexive.

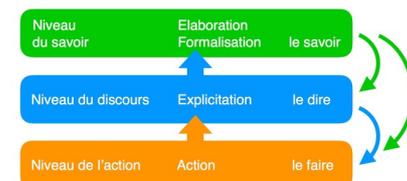
La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un entretien d'explicitation en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Apporter les connaissances cliniques et techniques propres à l'identification et à la mise en oeuvre d'aides à la compensation dans le processus de Reconnaissance et de Validation Adaptée des Acquis de l'Expérience (V2AE © 2008).

RÉF. AP3

Objectifs visés

- Appréhender le protocole de Validation Adaptée des Acquis de l'Expérience (V2AE©).
- Identifier les aides humaines et techniques référencées dans le protocole de V2AE.



Public concerné, prérequis

Ergothérapeute, Educateur
Technique Spécialisé.



Durée

1 journée (7H)

Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Responsable pédagogique.
Ergothérapeute.



Contenu

- Le cadre légal ;
- Les professionnels concernés par la démarche ;
- Les étapes du protocole ;
- Les entretiens individuels et collectifs ;
- La prise en compte de la situation de handicap ;
- L'évaluation de la charge physique et mentale ;
- Les outils de la compensation.

Les aides :

- A la retranscription orale et écrite ;
- A la gestion de la charge mentale ;
- A la protection individuelle ;
- A l'accessibilité des tâches du poste de travail ;
- Technologiques portatives de l'information et de la communication.

Références BPP : ANESM

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux moniteurs d'atelier de s'approprier la démarche de création de livrets de savoir-faire professionnels.

RÉF. AP4

Objectifs visés

- Appréhender les notions d'activité, de savoir-faire, de performance et de compétence.
- Appréhender la structure d'un livret de savoir-faire professionnels.
- Construire un livret de savoir-faire professionnels.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel travaillant en IME, en IMPro, en ESAT, en EA et/ou ateliers d'apprentissage.



Durée

3 jours (21H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Responsable pédagogique.
Ergothérapeute.

Contenu

- Les notions d'activité, d'indépendance, d'autonomie, de savoir-faire, de performance, de compétences : leur définition, quelles différences ?
- La prise en compte des répercussions des situations de handicap sur l'activité humaine ;
- L'identification des modes compensatoires en présence ;
- L'expérience vecteur de la connaissance ;
- Le niveau d'activité et de volition : différences et enjeux ;
- Partager un livret pour valoriser les savoir-faire : La démarche de référencement.
- Les différents éléments constituant le livret de savoir-faire ;
- Repérer les savoir-faire : Lesquels ? Quelle méthodologie ?
- Les domaines d'exploration : ce que je fais. où je le fais ? comment je le fais ?
- Le livret de savoir-faire : un regard sur la capabilité, évoluant au rythme des personnes.
- Observer l'environnement, ce qu'on y fait, identifier les marqueurs et déterminants professionnels ;
- Référencer l'ensemble des activités réalisées ;
- Identifier les activités significatives ;
- Identifier les tâches propres à l'activité référencée ;
- Identifier les indicateurs d'exécution et de qualité attendus ;
- Identifier les critères d'auto-détermination.

Références BPP : V2AE (©), HAS

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Utilisation d'exemples de livrets de savoir-faire professionnels.
Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Elaboration d'un livret de savoir-faire professionnels.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux professionnels de s'approprier la démarche liée à l'utilisation de livrets de savoir-faire pour l'accompagnement au quotidien.

RÉF. AP5

Objectifs visés

- Intégrer les livrets de savoir-faire dans sa pratique professionnelle.
- Accompagner à la démonstration et la reconnaissance des savoir-faire.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel travaillant en IME, en IMPro, en ESAT, en EA et/ou ateliers d'apprentissage.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Responsable pédagogique.

Contenu

- L'expérientiel au coeur de l'apprentissage
- Valoriser en action les ouvriers en situation de handicap ;
- Associer le livret au projet personnel individualisé : Le concept d'évaluation partagée ;
- Comment lire un livret de savoir-faire professionnels ?
- Les différents éléments constituant le livret de savoir-faire professionnels ;
- Les domaines d'exploration : ce que je fais. où je le fais ? comment je le fais ?
- Repérer les savoir-faire professionnels au quotidien : quelle méthodologie ?
- Faciliter le recensement des savoir-faire par l'explicitation ;
- L'utilisation des outils et supports numériques ;
- Amener la personne à identifier et poser un regard "concret" sur ce qui est fait ;
- Amener la personne à identifier et poser un regard "objectivé" sur le résultat attendu ;
- Amener la personne à identifier et poser un regard "réfléchi" sur le comment ;
- Amener la personne à identifier et poser un regard "pratique" sur l'amélioration du comment ;
- En route vers la capabilité, la reconnaissance, l'affirmation de sa différence...

Références BPP : La V2AE (© 2008 - Pôle Etudes et Formation), le RSFP, loi handicap, HAS

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Utilisation de livrets de savoir-faire professionnels.
Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas.
Elaboration d'un projet de professionnalisation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Actualiser ses connaissances dans le champ du soutien à l'emploi, réfléchir ses pratiques d'accompagnement au projet, s'approprier des outils d'accompagnement

RÉF. AP6

Objectifs visés

- Définir les fondamentaux du travail et du soutien à l'insertion vers l'emploi
- Préparer les travailleurs aux règles des entreprises
- Perfectionner sa pratique d'accompagnement



Public concerné, prérequis

Tout professionnel exerçant dans le champ du soutien à l'emploi (AI, EA, ESAT...) auprès d'un public fragile sur le marché de l'emploi.

Contenu

- Les évolutions de la représentation et du sens du travail dans la société ;
- Le soutien à l'emploi et la notion de Job coaching : l'individualisation au coeur de la démarche ;
- Les objectifs : soutenir un projet, favoriser l'autonomisation progressive, sécuriser les transitions ;
- La posture professionnelle entre management, pédagogie et apprentissage.
- Les attentes des entreprises en termes de compétences psychosociales et soft skills ;
- Le positionnement et l'auto évaluation : fondamentaux et outils ;
- Les outils et principes d'accompagnement au développement des compétences.
- La posture d'accompagnement et le tenir conseil ;
- L'accompagnement en juste proximité ;
- Les pratiques de l'entretien conseil dans le champ de l'insertion professionnelle ;
- La pratique de l'explicitation (sensibilisation) ;
- La gestion du risque chez les publics vulnérables ;
- Le changement et résistance aux changements.

Références BPP : ANESM, INRS, AGEFIPH...

Modalités pédagogiques

Eclairage théorique
Mises en situation réflexive - Mise en situation d'entretien
Présentation et manipulation d'outils pédagogique - analyse critique

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Technique Spécialisé,
cadre coordonnateur en inclusion
professionnelle, formateur TMA,
DEETS



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Favoriser la mise en place d'activités individuelles et collectives en termes de sens, de santé et de bien-être.

RÉF. AQ1

Objectifs visés

- Appréhender les concepts d'activité humaine et d'équilibre occupationnel.
- Apporter une méthodologie d'observation et d'analyse des pratiques.
- Savoir proposer des réponses appropriées aux besoins et à l'établissement.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel en situation d'accompagnement dans un cadre de vie et occupationnel.



Durée

3 jours (21H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.

Contenu

- Les bases de l'activité humaine (volition, habitude, rendement occupationnel) ;
- Les notions d'indépendance et d'autonomie : quelles différences ?
- Le rôle de l'activité dans le processus de bien-être et de santé ;
- La théorie du flow ;
- L'image de soi forgée par l'occupation ;
- Le répertoire des occupations ;
- L'expérience subjective de l'occupation ;
- Les stratégies de gestion et de contrôle de la vie quotidienne ;
- Les facteurs du déséquilibre occupationnel.
- L'observation du cadre environnemental ;
- L'identification des activités signifiantes ;
- Le repérage des indicateurs personnels et environnementaux ;
- La prise en compte du vécu des usagers et des professionnels ;
- Les liens avec le projet personnel de l'utilisateur et le projet institutionnel.
- L'identification des activités référencées et du potentiel occupationnel ;
- L'élaboration d'un projet équilibré entre activités collectives et individuelles ;
- L'élaboration du budget prévisionnel financier ;
- La planification de mise en oeuvre du projet ;
- Les outils de suivi du projet.

Références BPP : ANESM, G. Kielhofner, T. Krupa

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas. Elaboration d'un projet d'activités.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

S'engager individuellement et collectivement dans une démarche de prévention de la maltraitance. Actualiser les outils et procédures de prévention et de signalement existants dans l'établissement. Définir les comportements et les actes professionnels adaptés, à chacune des étapes en cas de situation avérée

RÉF. AQ2

Objectifs visés

- Définir le concept de maltraitance et les situations associées.
- Prévenir la maltraitance, connaître les facteurs de risques.
- Agir en situation avérée de maltraitance, signaler. Accompagner les victimes.



Public concerné, prérequis

Equipe pluridisciplinaire



Durée

3 jours (21H)

 Présentiel Mixte
 Distanciel


Date(s) et lieux de formation

à définir
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formatrice, maître de conférence.



Contenu

- Définition réglementaire, et textes de référence ;
- La violence : les violences physiques et psychologiques ;
- Classification des actes et situations : des repères fragiles face à la complexité ;
- Maltraitance intentionnelle et maltraitance non intentionnelle ;
- Maltraitance institutionnelle de quoi parle-t-on ?
- Recenser les outils institutionnels existants favorables à la prévention de la maltraitance.
- Les facteurs de risques associés à la « personne » ;
- Le concept de vulnérabilité, à la situation, à l'environnement ;
- Peut-on identifier des facteurs de protection ?
- Démarche et outils de prévention : une démarche collective basée sur l'observation, l'expression, la collaboration, et la solidarité ;
- La promotion de la bientraitance : démarche et outils au sein de l'institution ;
- Organiser l'observation de ces facteurs et la transmission au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Les indicateurs liés à la personne, liés à la situation, l'environnement ;
- Les faits « observables », le recueil d'information ;
- Le signalement : Les acteurs, Les étapes, Les outils et Les suites du signalement ;
- Les risques encourus, l'impact sur l'utilisateur et l'organisation, éthique et signalement ;
- Les stigmates de la maltraitance ;
- Accompagner les personnes durant le processus de signalement (les personnes, l'entourage, l'équipe...) et à la suite...
Les conséquences du signalement pour la personne, l'accompagnement des victimes.

Modalités pédagogiques

Alternance entre apport théorique, et travaux collectifs.

Ces temps de production visent l'analyse de l'existant, l'élaboration de préconisations, et la production / l'amélioration d'outils et procédures présents dans l'établissement. Etudes de cas.

Le référent bientraitance de l'institution est associé à la préparation de cette formation et à l'animation.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation Avant/ après

Support pédagogique remis aux participants au terme de la formation, reprenant les fondamentaux conceptuels et méthodologiques. Supports du réel travaillés avec le groupe.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Identifier les problématiques liées au vieillissement des personnes en situation de handicap. Savoir observer et analyser une situation de vie quotidienne ou professionnelle afin de fournir des réponses appropriées.

Objectifs visés

- Appréhender les concepts d'indépendance et d'autonomie, la prise de risque dans l'environnement usuel.
- Identifier les signes du vieillissement, la désadaptation et ses conséquences sur l'activité.
- Savoir observer et analyser une situation de vie quotidienne et/ou professionnelle.

Contenu

Rappel des fondamentaux en activité humaine :

- Indépendance et autonomie : quelles différences ?
- Le modèle d'occupation humaine (volition, habitude, rendement d'action) ;
- L'équilibre occupationnel ;
- Ne confondons pas savoir-faire et performance ;
- Appréhender les notions d'insécurité, de prise de risque et de mise en danger.
- Les perturbations du rythme, la désadaptation et l'insécurité ;
- Les difficultés de repérage spatio-temporel, la désorientation ;
- Les répercussions du vieillissement sur les modes d'échanges et de communication ;
- Les mécanismes de défenses (tactiles, verbales, gestuelles, comportementales...).
- Identifier les savoir-faire tout en posant un regard sur les modes compensatoires en présence afin d'identifier des indicateurs fiables ;
- Identifier les éléments facilitateurs, les freins et obstacles de l'environnement ;
- Associer, au quotidien, la personne au processus d'observation ;
- Aider la personne à exprimer son ressenti, ses difficultés, sa pénibilité, ses besoins ;
- Aménager l'environnement pour faciliter l'écoute et le bien-être ;
- Accompagner la personne dans l'élaboration d'un projet de vie adapté.

Références BPP : ANESM

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.

Mises en situation de ressenti des conséquences du vieillissement. Utilisation d'outils d'observation. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas. Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

RÉF. AQ3



Public concerné, prérequis

Tout professionnel du secteur médico-social travaillant en établissement ou à domicile.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

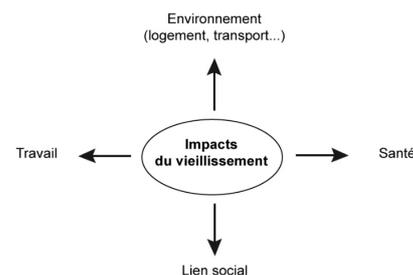
En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Psychologue ;
Ergothérapeute.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux professionnels médico-sociaux d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être relatif aux actes de tenir, soutenir, mobiliser, déplacer les personnes vulnérables.

RÉF. AQ4

Objectifs visés

- Identifier les risques et les démarches de prévention. Appliquer les techniques d'approche.
- Appréhender et appliquer les techniques et aides à la manutention dans les différents actes et situations de la vie quotidienne.
- Intégrer ses actions dans une démarche d'équipe visant la cohérence du projet personnalisé et la traçabilité de l'information.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel d'accompagnement et/ou de soin travaillant dans le secteur médico-social, en établissement ou à domicile.

Contenu

- Tenir avec les mains, protéger, avoir sous sa garde...
 - Les risques, les dangers en présence ;
 - Les bases de l'approche : notions de physiologie et d'activité humaine ;
 - La colonne vertébrale : une charpente indispensable ;
 - Le disque intervertébral, les mouvements du rachis, le rôle des muscles ;
 - La charge mentale : mots et maux de dos ;
 - Les règles et principes de prévention ;
 - Se connaître soi-même (souplesse, tonicité, équilibre...) ;
 - Identifier les besoins de la personne, son indépendance, son autonomie.
- Les bonnes postures, les règles et principes à respecter ;
 - Ressentir ce qui se passe, ce que l'on fait...
 - Les techniques de retournement et d'allègement ;
 - Les techniques de transfert couché / assis, assis / assis, assis / debout ;
 - Les transferts spécifiques (baignoire, wc, véhicule...) ;
 - Les situations spécifiques liées à l'environnement ;
 - Les aides techniques manuelles (sangles, drap...) ;
 - Les aides techniques mécaniques (verticalisateur, lève-malade...).
- Choisir la bonne approche, la bonne technique et l'aide appropriée dans le respect de l'usager ;
 - Agir en cohérence : principes, démarche et respect ;
 - Les procédures de sécurité liées à l'utilisation des aides techniques mécaniques ;
 - Les circuits d'informations : du cahier de liaison au projet individuel en passant par la fiche d'accompagnement.

Références BPP : ANESM. ANFE. Paul DOTTE. Elizabteh ZUCMAN.

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Utilisation des matériels de manutention à disposition. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas, mises en situation. Réalisation d'une fiche de suivi personnalisée.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.
- Apport de préconisations ergothérapeutiques le cas échéant.



Durée

3 jours (21H)

Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeutes.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Appréhender la notion de distance dans une relation impliquée, identifier le repérage de rôles qui permettent à chacun d'être pleinement acteur dans un projet commun.

RÉF. AQ5

Objectifs visés

- Appréhender la notion de distance.
- Mettre en oeuvre une démarche relationnelle en juste proximité.



Public concerné, prérequis

Tous professionnels médico-sociaux.



Durée

1 journée (7H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
 au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
 demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Psychologue,
 Ergothérapeute.

Contenu

- Une histoire de travail social autour de la notion de distance : Pourquoi la distance ?, la loi handicap de février 2002
- Définition et comparaison des notions de : Distance, proximité, promiscuité, fusion, distinction, différence, séparation, individuation.
- Et la rencontre dans tout ça ?
- Lien avec d'autres notions : Qualité de présence, singularité, reconnaissance, implication, repérage.
- L'ajustement permanent dans la relation.

Références BPP : Loi 2002, ANESM

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
 Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
 Tél. 02 38 52 12 12
 formation@centarpents.fr
 www.centarpents.fr
 Qualiopi N°FR065722-1

Appréhender les modèles conceptuels, les notions d'indépendance et d'autonomie, les outils et moyens pour guider les personnes en situations de handicap dans l'expression de leurs besoins.

RÉF. AQ6

Objectifs visés

- Appréhender les notions d'indépendance et d'autonomie, les modèles conceptuels en activité humaine.
- Identifier les outils référencés, guider à l'expression des besoins.


Public concerné, prérequis

Tous professionnels médico-sociaux.


Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel


Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
 au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
 demande. Nous consulter.


Intervenant(s)

Ergothérapeute.

Contenu

- Le modèle conceptuel du Processus de Production du handicap ;
- Les facteurs personnels, les facteurs environnementaux, les habitudes de vie ;
- Les activités courantes et les rôles sociaux ;
- Le modèle de l'occupation humaine : les concepts de volition, d'habitation et de rendement d'action ;
- L'importance de différencier les notions d'indépendance et d'autonomie ;
- Prise de risque et autonomie : Quels enjeux pour la personne ?
- Le guide des habitudes de vie ;
- Le modèle du GEVA ;
- La nomenclature SERAFIN PH ;
- La méthodologie de guidance :
 - Formuler le cadre de l'entretien ;
 - Faire référence à l'agir, l'expérience ;
 - Favoriser la position de parole incarnée.

Références BPP : Loi 2002-2005, P. Fougeyrollas, G. Kielhofner, CNSA, SERAFIN PH

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
 Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
 Tél. 02 38 52 12 12
 formation@centarpents.fr
 www.centarpents.fr
 Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux professionnels médico-sociaux d'accompagner les personnes en situation de handicap dans le choix d'un outil informatique numérique et/ou d'objets connectés.

RÉF. AQ7

Objectifs visés

- Identifier les outils, leurs fonctionnalités, leur interface utilisateur.
- Savoir identifier les besoins de l'utilisateur.
- Connaître les outils et moyens spécifiques liés au handicap.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel du secteur médico-social connaissant les fonctions de base d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette.

Contenu

- Les outils numériques : De quoi parlons-nous ?
- Les interfaces utilisateurs (UI) et leurs fondements cognitifs ;
- Les connectiques informatiques ;
- Les réseaux et leurs contraintes ;
- Les paramètres d'accessibilité des interfaces ;
- Le rapport, coût matériel / fonctionnalités.
- Un outil : Pour faire quoi ? Quel sens ? Quelles contraintes ? Quelles obligations ?
- Un outil : Des savoir-faire, des prérequis, un apprentissage ;
- Les besoins d'accessibilité visuelle et visuo-motrice ;
- Les besoins d'accessibilité liées à la lecture et l'écriture ;
- Les besoins d'accessibilité liées à la compréhension de l'interface.
- Les périphériques et applications spécifiques au handicap ;
- Les objets connectés : De quoi parlons-nous ?
- Objets connectés et démarche réadaptative ;
- Objets connectés et démarche inclusive ;
- Les acteurs, les prescripteurs, les centres ressources ;
- Les données financières, les aides envisageables.

Références BPP : Cahiers Techniques du Pôle Etudes et Formation.

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Présentation de matériel et d'applications. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas. Réalisation d'une démarche d'accessibilité en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Sensibiliser les professionnels à la prévention des risques liés à l'activité physique, dans une démarche de bien-être et savoir-être au travail.

RÉF. PP1

Objectifs visés

- Connaître et être à l'écoute de son corps
- Appliquer les techniques et les règles essentielles
- Identifier et utiliser les aides appropriées aux situations rencontrées



Public concerné, prérequis

Tout professionnel.



Durée

2 jours (14H)

Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



Contenu

- Les éléments physiologiques et plus particulièrement le rachis et sa mécanique ;
- Les risques encourus : les troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- Appréhender son corps dans l'espace (équilibre, aptitudes à l'effort...), son ressenti ;
- Identifier ses postures difficiles, donc à risque ;
- Les risques liés au port de charges ;
- Prendre en compte son corps dans l'activité professionnelle, l'échauffement, les étirements.

Les règles liées :

- A une activité en position assise ;
- A une activité en position debout statique ;
- Aux déplacements dans un atelier ;
- A une activité près du sol ;
- A une activité en hauteur ;
- Au port et transport de charges.
- Repérer les aides techniques en présence, comment les utiliser en sécurité ;
- Savoir poser ses limites en matière d'activité physique afin de ne pas se mettre en danger ;
- Les règles de bonne conduite entre ouvriers : la démarche de prévention collective.

Références BPP : INRS, ANESM, EASHW (European Agency for Safety and Health at Work)

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de travail de production de savoirs en groupe.
Mises en situation sur parcours avec utilisation de la vidéo comme support pédagogique.

Modalités d'évaluation

Mises en situation. Parcours test avec questionnaire oral en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Repérer les enjeux de la communication écrite professionnelle. Renforcer la lisibilité de ses écrits. Maîtriser son implication en tant que rédacteur. Aborder avec une sérénité la construction d'écrits.

RÉF. PP2

Objectifs visés

- Evaluer sa relation à l'acte d'écrire.
- Identifier les différents écrits professionnels et leur cadre juridique.
- Appréhender les différentes techniques d'écriture.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel du secteur médico-social, bénévole.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ingénieure de formation.



Contenu

- Mettre en évidence ses acquis et ses difficultés ;
- Affirmer son aptitude à écrire ;
- Savoir s'approprier l'outil « écriture » au travers d'une parole singulière ;
- Affirmer sa capacité à être partie prenante dans la démarche d'écriture.
- Appréhender le cadre législatif (loi du 2 janvier 2002, loi du 5 mars 2007, la protection des adultes vulnérables...) ;
- Identifier les écrits professionnels les plus courants ;
- Le contrat de communication en situation professionnelle : identifier la commande ; repérer les enjeux ; repérer les objectifs à atteindre ;
- Maîtriser les enjeux de communication des différents écrits : le projet personnalisé, le projet d'activité, le cahier de liaison...
- Maîtriser son implication en tant que rédacteur ;
- Construire ses écrits selon un plan logique ;
- Adopter un style clair sans être banal ;
- Adapter le message au destinataire ;
- Acquérir un style vivant, direct, dynamique ;
- Différencier entre fait et analyse, vérité absolue et relative ;
- S'appuyer sur une aide technologique pour préparer ses écrits.

Références BPP : ANESM

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Exercices pratiques. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Mises en situation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Réaliser un montage vidéo simple sur iMovie à partir de séquences enregistrées en y ajoutant une bande son, du texte, des photographies.

RÉF. PP3

Objectifs visés

- Connaître l'interface iMovie.
- Concevoir un projet dans le respect de la réglementation.
- Réaliser un projet simple d'une durée inférieure à 45 secondes;



Public concerné, prérequis

Tous professionnels disposant d'un ordinateur, de l'application iMovie et TeamViewer (si formation en distanciel).

Contenu

- Les différents éléments de l'interface ;
- La barre d'outils ;
- Les espaces de stockage temporaire, les liens avec l'environnement Mac OS 10 ;
- L'espace de montage vidéo ;
- L'espace de montage son.
- La réglementation en matière de téléchargement, de droit d'auteur ;
- Le droit à l'image ;
- Le domaine public, les éléments libres de droit ;
- Préparer son storyboard ;
- Préparer les séquences vidéos ;
- Préparer les éléments de la bande son envisagée.
- Le montage vidéo : importation, sélections, coupes de plan...
- L'incrustation de titres et sonore ;
- Les transitions vidéo ;
- Les formats d'enregistrements.

Références BPP : Apple Support

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Mises en pratique à partir de situations guidées.
5H en présentiel, 2H en suivi à distance.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas, mises en situation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur en informatique.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Réaliser un montage vidéo simple pour susciter la curiosité et donner envie de participer, ou comme tutoriel, pour expliquer une notion ou présenter des informations.

RÉF. PP3B

Objectifs visés

- Concevoir un projet accessible.
- Elaborer un storyboard.
- Réaliser un projet simple d'une durée inférieure à 45 secondes;



Public concerné, prérequis

Tous professionnels disposant d'un ordinateur.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Formateur en informatique
spécialisée et accessibilité des
documents



Contenu

- Identifier les conditions à réunir pour que la vidéo soit utile et accessible ;
- Définir les contenus clés, les outils en accessibilité ;
- La réglementation en matière de téléchargement, de droit d'auteur, de droit d'image ;
- Elaborer un scénario ;
- Construire un storyboard ;
- Choisir la technique, l'application la plus adaptée au projet.
- Définir le chemin de fer ;
- Définir les séquences vidéos, les conditions (cadre, décors...) ;
- Définir les éléments de la bande son envisagée.
- L'importation des séquences enregistrées ;
- Le montage vidéo : Sélections, coupes de plan...
- L'incrustation de titres et sonore ;
- Les transitions vidéo ;
- Les formats d'enregistrements.

Références BPP : FALC, ANESM

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.

Mises en pratique à partir de situations guidées.

Organisation sur 2 journées non consécutives pour permettre la réflexion et faciliter la réalisation pratique.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un tutoriel accessible d'une durée inférieure à 3 minutes.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Aider les professionnels médico-sociaux à appréhender les mécanismes et répercussions, au quotidien, des troubles psychologiques et psychiques pour leur permettre d'adapter leur accompagnement aux besoins des usagers.

RÉF. PP4

Objectifs visés

- Connaître les différentes expressions des troubles psychologiques et psychiques.
- Appréhender les répercussions des troubles psychologiques et psychiques sur l'activité humaine.
- Adapter son accompagnement au quotidien.


Public concerné, prérequis

Tout professionnel du secteur médico-social.


Durée

2 jours (14H)

Présentiel Mixte
 Distanciel


Date(s) et lieux de formation

Les 11 et 18 mai 2021. En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.


Intervenant(s)

Psychologue ;
Ergothérapeute.



Contenu

- Les troubles psychologiques et psychiques, du caractère, du comportement, l'inadaptation sociale : de quoi parle-t-on ?
- Les névroses ;
- L'abandonnisme ;
- La psychose ;
- L'autisme ;
- Les fonctionnements pathologiques, les incidences sur le rapport aux autres.

- Rappel des fondamentaux en activité humaine, les caractéristiques de l'activité ;
- Indépendance et autonomie : quelles différences ?
- Ressentir les effets de la désadaptation en activité, identifier les modes compensatoires.

Appréhender :

- Les notions d'insécurité et de mise en danger ;
- Les répercussions sur les modes d'échanges et de communication ;
- Les mécanismes de défenses (tactiles, verbales, gestuelles...) ;
- Les répercussions sur les capacités à faire, sur le savoir faire, l'apprentissage.
- Rappel des règles de déontologie et d'éthique ;
- Les principes et règles essentielles de l'accompagnement ;
- La notion de cadre contenant, repérant, structurant ;
- La prise en compte des difficultés d'exécution ;
- Comment gérer les situations difficiles ou de mises en danger des personnes ?
- Le travail en partenariat ;
- Les responsabilités, les limites de l'accompagnement, les outils de transmission.

Références BPP : ANESM, HAS, Gianna Tissier, Gary Kielhofner

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Analyse de séquences de films. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas. Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Savoir mettre en oeuvre une démarche d'encadrement visant à poser les conditions d'un bien-être en activité de travail des ouvriers en situation de handicap tout en prenant en compte les impératifs de production.

RÉF. PPS5

Objectifs visés

- Appréhender la notion d'observation du travail.
- Identifier les situations de handicap et leurs impacts.
- Apporter des solutions appropriées aux situations.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel travaillant en ESAT, en EA.



Durée

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Technique Spécialisé.
Ergothérapeute, spécialisé travail et handicap.

Contenu

- Le travail, ses règles, ses contraintes ;
- La démarche ergonomique, sa méthodologie ;
- L'observation du travail et de son environnement ;
- L'écart, le dysfonctionnement ;
- Le recueil du vécu des ouvriers.
- Les répercussions de la déficience sur l'activité de travail ;
- Les répercussions de l'activité de travail sur la situation de handicap ;
- L'observation des capacités fondamentales ;
- Les points de vigilance sur le plan de la santé physique et psychique ;
- Les professionnels relais.
- L'identification des objectifs à atteindre ;
- Repenser, transformer l'environnement pour faciliter la réalisation des tâches.
- Aménager l'organisation et l'apprentissage du travail ;
- L'accessibilité gestuelle et cognitive du poste de travail ;
- Adapter les outils.

Références BPP : ANESM, INRS

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Utilisation d'outils d'observation et d'analyse de l'activité de travail. Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux ergothérapeutes travaillant en réadaptation de se perfectionner dans la démarche d'évaluation des capacités fonctionnelles reliées au travail.

RÉF. PP6

Objectifs visés

- Appréhender le modèle théorique de Sandqvist et Henricksson.
- Appliquer la méthodologie et les protocoles d'évaluation.
- Analyser, poser un diagnostic ergothérapeutique, préconiser, prescrire.



Public concerné, prérequis

Ergothérapeutes.



Durée

3 jours (21H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute, spécialisé travail et
handicap.



Contenu

- Le fonctionnement au travail : De quoi parle-t-on ?
- Les liens avec le modèle de l'activité humaine (Kielhofner) ;
- La participation au travail ;
- La performance au travail ;
- L'évaluation en milieu de travail : liens avec la démarche ergonomique ;
- Les capacités de la personne ;
- Les liens avec les facteurs personnels et environnementaux.
- L'entretien exploratoire : Le recueil des données situationnelles et environnementales ;
- Le recueil des données anthropométriques et biomécaniques ;
- Le protocole d'évaluation de l'activité globale ;
- Le protocole d'évaluation de l'activité à dominante manuelle ;
- Le protocole d'évaluation de l'activité perceptive et réfléchie.
- Identifier les indicateurs et déterminants ;
- Croiser les données ;
- Mettre en évidence les fonctionnements préférentiels, les modes compensatoires spontanés ;
- Poser les points de vigilance, les contre indications ;
- Poser les points à développer, à améliorer.
- Poser un regard sur les aménagements et adaptations nécessaires.

Références BPP : Innes et Stracker, Sandqvist et Henricksson, COMETH.

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Utilisation d'outils d'évaluation.
Mises en situation d'évaluation.
Mises en situation réflexive.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques dans une démarche pluridisciplinaire.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Permettre aux enseignants à la conduite de découvrir les modalités d'accueil et principes d'accompagnement des personnes en situation de handicap désireuses de passer le permis B.

RÉF. PP7

Objectifs visés

- Appréhender la notion de handicap, le ressentir en action.
- Appréhender les répercussions du handicap sur l'apprentissage et l'inclusion.



Public concerné, prérequis

Enseignants à la conduite.



Durée

1 journée (7H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.
Enseignant à la conduite,
responsable d'auto-école.



Contenu

- Les bases de l'activité humaine : volition, habitude, rendement ;
- Indépendance, autonomie et prise de risque ;
- Différence entre savoir-faire et performance ;
- La situation de handicap : définition, caractéristiques, notion de déficiences ;
- Ressentir différentes situations handicapantes.

Les répercussions du handicap sur :

- Les conditions de l'Examen Théorique Général ;
- L'apprentissage de l'activité de conduite ;
- Les obligations posées par la loi handicap (2002, 2005, 2009) ;
- Les professionnels relais, les centres ressources.

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Mises en situation de handicap.

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Aider les professionnels des entreprises à appréhender les mécanismes et répercussions du handicap sur l'activité pour leur permettre d'adopter une communication professionnelle appropriée.

RÉF. VTE1

Objectifs visés

- Identifier les mécanismes et processus d'action et d'interaction avec l'environnement.
- Appréhender les répercussions du handicap sur l'activité humaine.
- Adapter son attitude professionnelle, sa communication aux personnes en situation de handicap.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel non initié à la notion de handicap.



Durée

1 journée (7H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



Contenu

- Notions de base en activité humaine ;
- Les mécanismes de perception de l'environnement ;
- Du faire à l'agir en passant par l'expérience ;
- Indépendance et autonomie : quelles différences ?
- Les outils d'évaluation de l'indépendance et de l'autonomie.
- Ressentir les effets de la désadaptation en activité, identifier les modes compensatoires ;
- Appréhender les notions d'insécurité et de mise en danger ;
- Appréhender les répercussions sur les modes d'échanges et de communication ;
- Appréhender les mécanismes de défenses (tactiles, verbales, gestuelles...) ;
- Appréhender les répercussions sur les capacités à faire, sur le savoir-faire, l'apprentissage.
- Rappel des règles de déontologie et d'éthique ;
- Les principes et règles essentielles de l'accompagnement ;
- Comment communiquer dans le respect des différences ? La notion de juste proximité ;
- Le travail en partenariat.

Références BPP : ANESM

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.

Mises en situation de ressenti de la déficience et du handicap. Mises en situation réflexive

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
 Tél. 02 38 52 12 12
 formation@centarpents.fr
 www.centarpents.fr
 Qualiopi N°FR065722-1

Aider les professionnels des entreprises ou des ERP à appréhender les mécanismes et répercussions du handicap sur l'activité pour faciliter l'accueil des personnes en garantissant des conditions d'accessibilité optimales.

RÉF. VTE2

Objectifs visés

- Clarifier le concept de handicap, dépasser ses représentations.
- Ressentir les effets du handicap.
- Savoir s'adapter aux besoins des personnes selon l'environnement.

**Public concerné, prérequis**

Tout professionnel non initié à la notion de handicap.

**Durée**

2 jours (14H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel

**Date(s) et lieux de formation**

En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la
demande. Nous consulter.

**Intervenant(s)**

Ergothérapeute.

**Contenu**

- Ne confondons pas maladie et handicap ;
 - Quelques repères historiques sur l'évolution de la notion de handicap
 - Les systèmes de classifications internationaux ;
 - Indépendance, autonomie : Quelles différences ?
 - Les mécanismes de perception de l'environnement.
-
- Activité humaine et principe de compensation ;
 - Ressentir les répercussions du handicap sur les déplacements ;
 - Ressentir les répercussions du handicap sur la communication ;
 - Ressentir les répercussions du handicap sur le faire (activité manuelle) ;
 - Les modes compensatoires et leurs conséquences sur les habitudes de vie ;
 - Les mécanismes de défenses.
-
- Observer, se questionner ;
 - Accompagner les déplacements, l'orientation ;
 - Accompagner la communication ;
 - Accompagner au faire ;
 - Quelle attitude en situation de crise ;
 - Aider, assister : Quelle différence ?
 - L'accessibilité : de quoi parlons-nous ? les conditions posées par la loi handicap ;
 - Le registre d'accessibilité ;
 - La démarche d'amélioration de l'accessibilité.

Références BPP : ANESM, loi handicap, cadre législatif

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.

Mises en situation de ressenti de la déficience et du handicap. Mises en situation réflexive

La pédagogie mise en œuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Appréhender les notions d'accessibilité et de droit à la compensation en matière d'inclusion. Créer ou adapter des supports et des documents accessibles (lisibles et compréhensibles) appropriés et intégrés à l'environnement.

Objectifs visés

- Appréhender les notions d'accessibilité et de droit à la compensation, les mécanismes propres au repérage dans l'environnement et au déchiffrement d'un support ou document.
- Concevoir un cahier des charges technique et pédagogique selon la nature d'un projet et de son environnement.
- Mettre en oeuvre une démarche de conception et de validation au sein de l'environnement.

Contenu

- L'accessibilité : Qu'est ce que cela concerne ?
 - Le droit à l'inclusion et à la compensation (loi handicap) ;
 - La notion d'espace et de temps ;
 - Les lois fondamentales liées à la vision de l'espace ;
 - Les lois fondamentales liées à la vision du temps (et du mouvement) ;
 - Les caractéristiques d'un document ;
 - Les fonctions, composantes et propriétés d'un document ;
 - Les conditions de visibilité et d'accessibilité, le format Européen FALC.
- Les outils informatiques : les formats d'enregistrement, les formats d'images, les polices de caractères, les logiciels de navigation et de recherche sur Internet, le concept WYSIWYG, les principaux logiciels de création ;
 - Simplifier la visibilité du contenu : la règle des tiers, manipuler le texte et les polices de caractères, les outils bitmap et vectoriel, les icônes et pictogrammes, associer les mots aux images, jouer avec la luminance, les éléments numériques ;
 - Les étapes de la conception : donner du sens selon l'objectif visé, choisir le support approprié (papier, numérique..., la structure du cahier des charges, les règles de mise en page.
- Poser les bases d'un projet à partir d'une situation rencontrée dans sa pratique professionnelle ;
 - La participation des personnes accompagnées dans les différentes étapes de validation des documents FALC ;
 - La conception du projet, sa présentation et son explicitation à l'environnement dans une recherche d'avis critiques.

Références BPP : ANESM, Protocole CE "Facile à lire et à comprendre".

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.
Présentation et analyse de documents accessibles.
Exercices pratiques. Recherche de données sur les sites spécialisés et les banques de données mises à disposition.

La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein du service.

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un support accessible au format Facile à lire et à comprendre.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

RÉF. VTE3



Public concerné, prérequis

Toute personne, en situation de handicap ou non, sachant utiliser un logiciel de traitement de texte.



Durée

2 x 2 jours (28H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

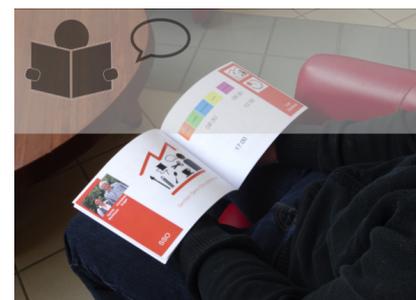
En intra sur demande
au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Ergothérapeute.



CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1

Connaître la réforme de l'OETH, mettre en oeuvre une démarche d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap dans le respect de leurs besoins et des impératifs de l'entreprise.

RÉF. VTES

Objectifs visés

- Appréhender le cadre légal, les obligations de l'OETH.
- Appréhender la fonction du référent Handicap au sein de l'entreprise.
- Construire un accompagnement approprié aux besoins du travailleur et de l'entreprise.



Public concerné, prérequis

Tout professionnel chargé d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap au sein de son entreprise.



Durée

3 jours (21H)

- Présentiel Mixte
 Distanciel



Date(s) et lieux de formation

En intra sur demande au Pôle Etudes et Formation (Saran).

Sur site en intra, dates selon la demande. Nous consulter.



Intervenant(s)

Educateur Technique Spécialisé.
Ingénieure de formation



Contenu

- La loi Handicap, la notion de droit à la compensation ;
- La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la réforme OETH ;
- Les enjeux du handicap pour les employeurs et les personnels ;
- La RQTH ;
- Le cadre légal, les particularités liées aux contrats de travail.
- Le rôle et les missions du référent Handicap ;
- Les acteurs en interne et les partenaires externes éventuels ;
- Les aménagements techniques, organisationnels et fonctionnels.
- Apprendre à différencier savoir-faire et compétence, savoir-faire et performance, performance et efficience...
- Les outils d'évaluation et d'observation, la démarche réflexive, l'entretien d'explicitation ;
- Les principes et règles essentielles de l'accompagnement ;
- Les démarches et actions de formation en situation de travail ;
- La gestion des situations ou périodes de vulnérabilité.

Références BPP : ANESM, INRS, AGEFIPH...

Modalités pédagogiques

Apport d'informations générales et théoriques.

Mises en situation de ressenti de la déficience et du handicap. Mises en situation réflexive

La pédagogie mise en oeuvre favorise largement la démarche inductive qui consiste à mettre à contribution l'expérience des participants et les amener à se questionner sur leurs pratiques professionnelles propres et à élaborer des principes d'actions de bonnes pratiques au sein de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation.

A l'issue de la formation :

- Remise de supports pédagogiques.
- Remise d'une attestation de formation.

CONTACT

Madame Juliette MICHELOT
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr
Qualiopi N°FR065722-1